

Photo Le DL/Stéphane PILLAUD

**ISÈRE**

**Microélectronique :  
l'eau, source de tensions**

P. 3

**GRENOBLE**

**Malade, le petit Yendi a pu  
rencontrer Kylian Mbappé**

# LE DAUPHINÉ

*libéré*



DE VOIRON À SAINT-MARCELLIN | 38D  
Vendredi 31 mars 2023

1,40 €

**Si** Suzanne immobilier

**AMÉLIOREZ**

**VOTRE RETRAITE**

**Vendez en VIAGER**

Etude personnalisée sur RDV

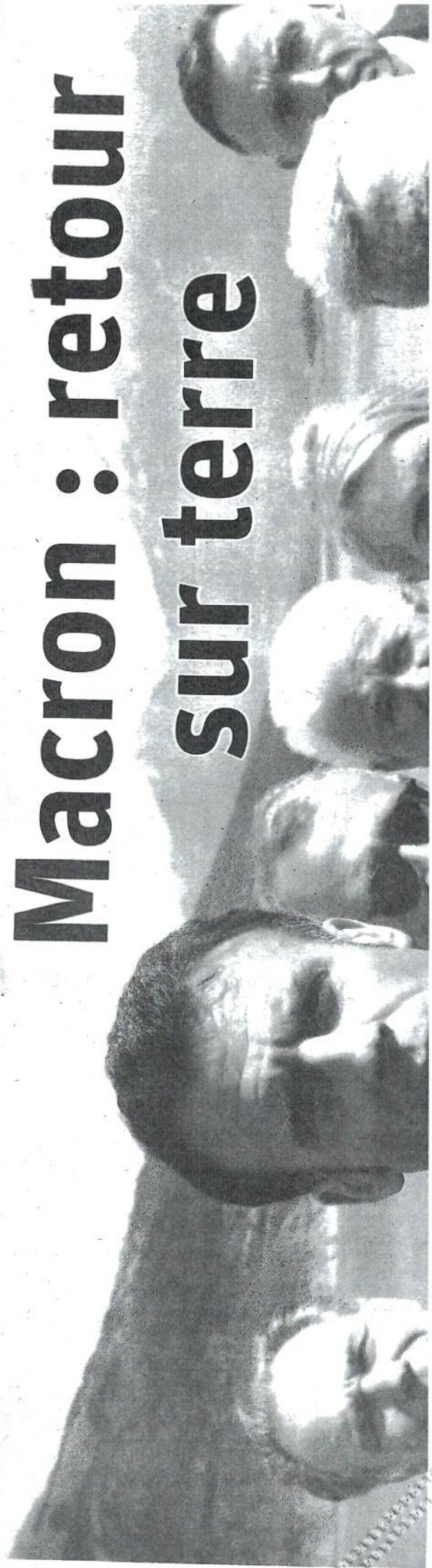
20 rue Condorcet - 38000 GRENOBLE

04 76 48 96 04 / 06 71 72 50 41

327521803

**Dans les Hautes-Alpes, le Président annonce un « écoWatt de l'eau »**

# Macron : retour sur terre



## AVIS

d'urbanisme

### MUNE DE RTIN D'URIAGE

au public  
unique sur le projet de  
Local d'Urbanisme (PLU)  
r des eaux pluviales de la  
aint-Martin d'Uriage

mars 2023, Monsieur le Maire a  
quête publique sur le projet de  
Urbanisme et le projet d'élaboration  
aux pluviales de la commune de

ibunal administratif de Grenoble a  
mmissaire enquêteur.

ulera à la mairie de Saint-Martin  
de la mairie, 38410 Saint-Martin  
2023 à 9 heures au mercredi 24  
pendant 31 jours.

cevra le public :  
9 heures à midi,  
13h30 à 17 heures,  
le 9 heures à midi,  
14 heures 30 à 19 heures,  
heures à midi,  
e 9 heures à midi et de 14 heures

ublique sera organisée par le  
endredi 28 avril 2023 à 20 heures  
. Le déroulé de l'enquête publique  
u projet de révision du PLU seront

te, le dossier d'enquête publique

stre-dematerialise.fr/4475

airie, 38410 Saint-Martin d'Uriage  
ste informatique mis à disposition  
habituelles d'ouverture (le(s) lundi,  
redi de 8 heures à midi et de 14

u transmettre ses observations et

à cet effet, à feuillets non mobiles  
ommissaire enquêteur tenu à la  
de la Mairie aux heures habituelles  
l, mercredi, jeudi, vendredi de 8  
s 30 à 17 heures),

sé à l'attention du commissaire  
-Martin d'Uriage, et parvenu avant

re-enquêteur au cours d'une

stre-dematerialise.fr/4475

a, les observations et propositions  
a disposition du public dans les  
es :

our celles consignées sur celui-ci,  
e ou reçues par le commissaire

re-dematerialise.fr/4475,

ervations transmises par voie  
le ou reçues par le commissaire

a publique comprend :  
nistratives

unicipal  
1 du commissaire enquêteur  
quête publique

ubliques associées (PPA)  
vironnementale  
présentation  
énagement et de développement

itions d'aménagement et de

raphiques  
crit  
cteur des eaux pluviales

(pluviales

ans)

onclusions motivées du  
nt tenus à la disposition du public  
et pendant un an à compter de la  
ément à l'article R.123-21 du code  
t également consultables en ligne  
www.registredematerialise.fr/4475

l, toute personne pourra, sur sa  
Maire et à ses frais, obtenir  
enquête publique.

le, le dossier le PLU et le projet de  
s eaux pluviales du territoire de la  
l'Uriage, éventuellement modifiés  
qui ont été joints au dossier, des  
apport du commissaire enquêteur,  
ation du conseil municipal.

-Martin d'Uriage le 21 mars 2023

Le Maire

Gérald GIBAUD

## Enquêtes publiques

### COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE CROSSEY

#### AVIS DE MIS A L'ENQUETE PUBLIQUE Projet de modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de St Etienne de Crossey

Selon les dispositions de l'arrêté n 02023/20 de Mme la Maire  
de la Commune de Saint Etienne de Crossey en date du  
03/03/2023, prescrivant l'ouverture de l'enquête publique sur la  
modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune  
sera soumis à l'enquête publique durant 32 jours :  
**du LUNDI 27 MARS 2023 au JEUDI 27 AVRIL 2023 inclus.**

M. DUPONT Gilles, retraité, dûment agréé par le Tribunal  
Administratif de Grenoble, assumera les fonctions de  
commissaire enquêteur.

La modification N°2 porte :

- Sur une actualisation des Orientations d'Aménagement et de  
Programmation au regard des évolutions constatées depuis  
l'approbation du PLU : poursuite du ralentissement de la  
croissance démographique malgré un rythme de production de  
logements cohérent avec le rythme prévu par le SCoT et le PLH,  
un besoin de diversification du parc de logements qui se  
renforce, des évolutions des objectifs communaux en matière  
d'équipements publics, des opérations en cours de réalisation  
dans le centre-bourg, des friches à renouveler. ... La  
modification n° 2 sera l'occasion de mettre à jour les orientations  
d'aménagement en confortant l'axe 2 du PADD qui vise à  
recentrer les développements urbains dans le principal pôle  
urbanisé de la commune.

- Sur la mise à jour dans le PLU des évolutions législatives et  
des compétences et documents supra-communaux depuis  
l'approbation du PLU : notamment le PCAET arrêté en Conseil  
communautaire de février 2019, le Schéma de secteur du Pays  
voironnais de 2015, le PLH du Pays voironnais (2019/2024), la  
prise en compte dans le PLU du recensement du petit  
patrimoine fait par le Pays Voironnais.

- Sur des modifications du règlement écrit et graphique pour  
traduire réglementairement les OAP modifiées, ajuster le  
règlement, clarifier ou reformuler des règles pour une meilleure  
compréhension et utilisation du règlement, corriger les erreurs  
matérielles relevées entre le règlement graphique et la carte des  
aéas, mettre à jour les emplacements réservés, compléter les  
dispositions sur les clôtures/les matériaux/les couleurs dans le  
règlement écrit ....

Pendant ce délai : Le dossier soumis à l'enquête publique sera  
consultable :

- Sur support papier, sur ordinateur, en Mairie aux jours et  
heures ouvrables de la mairie :

Lundi et Mardi après-midi de 13h30 à 18h ; Mercredi et samedi  
matin de 9h à 12h ; Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h00  
; Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h00.

- Sur le site internet de la Mairie à l'adresse suivante :  
www.st-etienne-de-crossey.fr

- une permanence sera assurée par M. le commissaire  
enquêteur à la Mairie de Saint Etienne de Crossey afin de  
répondre aux demandes d'informations faites par le public, les  
jours et heures suivants :

- Le Lundi 27 mars 2023 de 13h30 à 18 heures

- Le Mercredi 5 avril 2023 de 09h00 à 12 heures

Le Samedi 15 avril 2023 de 09h00 à 12 heures

Le Jeudi 27 avril 2023 de 13h30 à 18 heures

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur le  
projet seront consignées sur le registre d'enquête en mairie.  
Elles pourront également être adressées par écrit au  
commissaire enquêteur aux adresses suivantes :

Par courrier : 134 rue de la Mairie

38960 Saint Etienne de Crossey

Par courriel : modificationplu@crossey.org

Les observations transmises par voie électronique seront  
accessibles sur le site internet de la commune de St Etienne de  
Crossey : www.st-etienne-de-crossey.fr

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir  
communication des dossiers de l'enquête publique conjointe  
auprès du secrétariat de Mairie dès la publication de l'arrêté  
d'ouverture de l'enquête.

Les informations relatives au projet pourront être données par  
Mme MARRANT Myriam, adjointe à l'urbanisme ou Mr ROUDET  
Bruno 1er adjoint, sur rendez-vous (Se renseigner au secrétariat  
de mairie aux jours et horaires d'ouverture).

Au terme de l'enquête publique, les rapports et les conclusions  
de M. le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition  
du public en Mairie et sur le site internet de la commune durant  
un an.

À la suite de cette enquête, le projet de modification du PLU  
pourra éventuellement être modifié pour tenir compte des  
résultats de l'enquête et des observations du commissaire  
enquêteur et la décision d'adoption du document sera soumise  
à l'approbation du Conseil municipal de la commune de St  
Etienne de Crossey.

Le projet a été soumis à l'autorité environnementale pour un  
examen au cas par cas réalisé par la personne publique  
responsable en application des articles R. 104-33 à R. 104-37  
du code de l'urbanisme pour un plan local d'urbanisme.

Fait à Saint Etienne de Crossey,

Le 04/03/2023.

Le Maire de Saint Etienne de Crossey,  
Ghislaine PEYLIN